JEUNESSE

"Projets jeunes majeurs" : dispositif reconduit

Le dispositif Projets Jeunes Majeurs, qui s'adresse aux jeunes aubagnais âgés de 18 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les porteurs de handicap, a pour ambition de favoriser l'autonomie des jeunes et l'enrichissement par le partage.

Publié le 10 janvier 2020

Un accompagnement et une aide financière leur sont proposés, à la condition que le projet concerne le domaine artistique (350 euros), une démarche culturelle ou sportive à l'échelle européenne (200 euros par personne), la solidarité (320 euros par personne) ou encore l'obtention d'un BAFA. Pour ce dernier, il est impératif que l'obtention découle d'un engagement citoyen. Le service Information Jeunesse est le service référent qui instruit les dossiers avant leur passage devant une commission composée d'élus et d'agents de la Ville. Chaque année une quinzaine de jeunes bénéficie de ce dispositif.

Point Information Jeunesse
10 avenue Joseph-Fallen
04 42 18 19 64